

## Compétitivité

# Le patronat plaide pour la fin du monopole

**D'après le Gicam, les cas de monopole plongent les pans concernés de l'économie dans une situation de quasi inertie. Ce qui contribue à plomber les efforts faits en vue du développement économique du pays.**

Au Cameroun, plusieurs activités font l'objet des monopoles. Il s'agit, entre autres, de la production du ciment, de la production du sucre, de la production et distribution de l'électricité et de l'eau, du transport par chemin de fer. Si les cas de l'électricité, de l'eau et du chemin de fer sont récents, ceux du ciment et du sucre datent de plus de 40 ans. Le constat est du groupement inter patronal du Cameroun (Gicam).

« En tant que situation d'absence de concurrence dans un secteur donné, le monopole se traduit généralement par le choix, d'une part, d'un prix supérieur au coût marginal et, d'autre part, d'une quantité inférieure à celle qui existerait en situation de concurrence », souligne le Gicam. « De ce point de vue, l'inexistence de la concurrence au profit d'une seule entreprise entraîne d'importantes défaillances du marché avec une perte de l'intérêt social au profit du seul intérêt de l'entreprise monopolisatrice », ajoute-t-il, non sans souligner les mesures initiées par le gouvernement pour amortir le choc. La plus célèbre est sans doute la mise en place d'un système d'homologation des prix et de régulation dans les secteurs de monopole. Rentrent également dans ce panier la création d'un Comité de compétitivité, d'un Conseil national de la concurrence et de plusieurs structures de régulation. Mais, tous ces organes sont loin de changer grand-chose, argumente le Gicam. « L'on constate que les cas de monopole plongent les pans concernés de l'économie dans une situation de quasi inertie.

## Déficit de concurrence

Cette réalité contribue à plomber les efforts faits en vue du développement économique du pays. De la même manière, l'absence ou le déficit de concurrence pénalise le consommateur », lâche le patronat. Dans le cadre des privatisations, le Gicam fait observer que « la quasi-totalité des entreprises camerounaises privatisées sont désormais contrôlées par des investisseurs étrangers. Si le patronat reconnaît que « cet état de choses n'est certainement pas mauvais en soi », il tempère son propos en remettant sur la table une problématique de taille.

### Dîner-débat

Celle du se demander si cette situation résulte de « l'incapacité des investisseurs nationaux à relayer l'Etat dans la production des biens ou dans la fourniture des services concernés, ou s'il s'agit simplement d'une option prise par l'Etat sur la base d'éléments objectifs pouvant résister à



**Martin Abéga, secrétaire exécutif du Gicam.**

l'analyse et à la critique ». Pour le patronat, l'on semble assister au Cameroun à une coexistence des situations de monopole et des cas de non protection des investissements nationaux. « Cinquante ans après l'indépendance, l'on a du mal à comprendre la position réelle du Cameroun par rapport aux diverses politiques en matière industrielle et économique. Quid du sort réservé aux Pme pourtant considérées comme des vecteurs de croissance ? », avoue Martin Abéga dans ses différents commentaires y relatifs.

Au regard de l'importance de ce problème, le Gicam a décidé de consacrer son prochain dîner-débat sur la question. Celui-ci va se dérouler ce 10 juin sur le thème « Monopole et nationalisme économique : quel choix au Cameroun ? ». Ce thème sera développé par Eric Mathias Owona Nguini et le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire. Cette réflexion situera le cadre dans lequel se déploie l'économie camerounaise. Elle ambitionne de renseigner, d'une part, sur le niveau de libéralisation de l'économie camerounaise et, d'autre part, sur le degré de prise en compte des intérêts des différentes catégories d'entreprises dans les schémas en matière de libéralisation. Par ailleurs, ce dîner-débat permettra de mesurer l'impact des monopoles sur les agents économiques et sur le comportement global de l'économie.

Les échanges devraient enfin permettre de faire des propositions pour les options économiques les plus appropriées pour le Cameroun. Pour introduire et cadrer les débats, apprend-on, les interventions suivantes seront axées sur les sous thèmes « Monopole, le nationalisme économique et la concurrence » et « La politique économique du Cameroun ».

**Hervé B. Endong**

## Douala

# De l'argent frais pour les Bayam sellam

**Six millions de francs de prêts, ont été distribués à une soixantaine de femmes par une Ong, issues de huit marchés de Douala. Sortir plus de 80% des Bayam sellam de la pauvreté à la fin du projet. Tel est le résultat attendu.**

L'œuvre est celle de Femmes Interface Nord Sud (Fins), une Ong basée en Belgique, dont le cheval de bataille est la promotion de l'entrepreneuriat des commerçantes (Bayam sellam des marchés populaires, à travers la micro-finance-parrainage en abrégé le projet (Mifp).

Le sourire qui illuminait les beaux visages des femmes issues de huit marchés de Douala au quartier Pk 9 vendredi dernier, à l'instar des marchés Pk, était au-delà des mots de l'aubaine que leur a apportée la responsable du projet, Martine Cecilio Ngo Nyemb Wisman, basée en Belgique et représentée au Cameroun par une coordinatrice, Thérèse Bayong et Véronique Dikebé, formatrice.

En procédant donc à la remise de cette importante somme d'argent, six millions à ces nombreuses femmes, exerçant dans l'informel, la coordinatrice a indiqué que le présent projet concerne la promotion des activités génératrices des revenus des femmes Bayam sellam des marchés populaires du Cameroun. Elle précisera également que l'objectif principal est de contribuer à la réduction des inégalités économiques et injustices sociales liées au genre dans les zones d'intervention. Cet argent qui est remis aux femmes entrepreneuses de l'ombre, se fait sous forme de dettes remboursables sans intérêts sur une période d'un an. Pour être candidate au renforcement du fonds de roulement de 60 femmes bayam sellam de Douala, il fallait être une bayam sellam dans un marché de Douala, reconnu par l'équipe de recensement déployée sur le terrain, remplir une fiche, munir de sa carte photo et d'autres informations exigées par les responsables.

« Les revendeuses qui évoluent dans l'informel, constituent un poumon de l'économie camerounaise », reconnaît-elle. Elles sont des milliers à pratiquer cette activité à travers le territoire camerounais. Une activité non comptabilisée certes, mais qui demeure « une chasse gardée » des femmes pour atteindre la finalité, l'Ong a choisi une stratégie quinquennale de micro finance-formation-parrainage », d'offre de crédit, de formation et de parrainage aux femmes les plus vulnérables de Douala, dont le seul du capital investi ou à investir est inférieur ou égal à cent mille francs, soit 155 euros.

**Bernard Tchami**